



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°59/2023

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) "le Maître d'Ouvrage", se propose de lancer un appel d'offres National ouvert pour la **réalisation des travaux d'extension des réseaux d'eaux usées dans les villes de Menzel Bourguiba, Tinja Et Mateur dans le gouvernorat de BIZERTE**, financés au titre de prêt de la BEI dans le cadre du programme intégré pour la Dépollution de la région du Lac de Bizerte cofinancé par le Banque Européenne d'investissement (BEI), la Banque Européenne de Reconstruction et Développement (BERD) et l'Etat Tunisien.

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent un seul (01) lot :

1- Ville de Mateur

- Génie civil et équipement de la station de relèvement El Hajja
- Transport et pose de **4000** ml de conduites en PVC Ø 250 mm.
- Exécution de **160** regards de visite,
- Exécution de **180** boîtes de branchement.

2- Ville de Menzel Bourguiba

- Transport et pose de **4800** ml de conduites en PVC Ø 250 mm.
- Exécution de **220** regards de visite,
- Exécution de **230** boîtes de branchement.

3- Ville de Tinja

- Génie civil et équipement de la station de pompage Guigla
- Génie civil et équipement de la station de pompage Bakbaka
- Transport et pose de **1200** ml des conduites en PVC Ø 400 mm.
- Transport et pose de **6100** ml de conduites en PVC Ø 250 mm.
- Transport et pose de **2400** ml des conduites en PEHD Ø 400 mm PE100 PN10 (Sdr 17)
- Transport et pose de **700** ml des conduites en PEHD Ø 160 mm PE100 PN10 (Sdr 17)
- Exécution de **310** regards de visite,
- Exécution de **300** boîtes de branchement.

Seules peuvent participer les personnes physiques et morales capables de s'obliger et présentant les garanties notamment techniques et financières et références nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations, et qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Les entreprises désirant participer individuellement ou en groupement au présent appel d'offres **doivent** répondre aux conditions suivantes :

-Pour les entreprises tunisiennes

Les entreprises ayant un agrément pour les travaux Voiries et Réseaux Divers : **VRD 0 catégorie 3 au minimum ou VRD 1 catégorie 5 ou VRD 3 catégorie 4 au minimum.**

- Pour les soumissionnaires étrangers une équivalence professionnelle est acceptée.

-Les prestations de fourniture, transport, montage et essais des équipements mécaniques, électromécaniques et électriques devront être confiées à une entreprise spécialisée.

(suite avis d'AON°59/2023)

- Le soumissionnaire peut sous-traiter la partie équipements selon une liste de sous-traitants à joindre à l'offre.
- En cas de participation en groupement, le groupement doit être solidaire et le chef de file sera l'entreprise de génie civil
- Le soumissionnaire peut sous-traiter la partie équipements selon une liste de sous-traitants à joindre à l'offre.

Les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressés par le présent Appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres au Bureau d'Ordre Central de l'ONAS sis au 32 rue Hédi Nourira 1001 Tunis-Tunisie et ce (du lundi au vendredi) contre le paiement d'un montant de cent dinars (100 DT) non remboursable.

Les offres doivent être établies et présentées sous peine de nullité conformément aux conditions d'appel d'offres, et constituées comme suit :

- Le cautionnement provisoire ou la garantie bancaire qui le remplace d'un montant de :

Soixante-dix mille (70.000,000) dinars,

Ainsi que les documents administratifs et justificatifs accompagnant l'offre

- L'offre technique ;
- L'offre financière

L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans **deux enveloppes séparées** fermées et scellées et en doubles exemplaires (originale et copie). Ces deux enveloppes, (de l'offre technique et de l'offre financière), **le cautionnement provisoire ou la caution bancaire qui le remplace**, les documents administratifs et les justificatifs accompagnants l'offre seront placés dans une troisième enveloppe fermée et scellée indiquant la référence de l'appel d'offres sus-indiqué et son objet.

Toute offre ne comportant pas la caution provisoire ou non conforme aux conditions indiquées dans les cahiers des charges sera rejetée.

Les plis contenant les offres (techniques et financières) doivent être déposés, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou remise direct avec accusé de réception, au Bureau d'Ordre Central de l'Office National de l'Assainissement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **21 / 11 / 2023 à 11H00** (heure locale de Tunis) et porter expressément la mention suivante :

À l'attention de Monsieur le Président Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement

«Programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte»

AO N°59/2023

Travaux D'extension Des Réseaux D'eaux Usées Dans Les Villes De Mateur, Menzel Bourguiba Et Tinja - Travaux De Transport, Pose De Conduites, Génie Civil Et Equipement Electrique Et Électromécanique Des Stations De Pompage

Toute offre parvenue après la date limite sera rejetée

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de la réception des offres.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières sera effectuée **en une seule séance publique** au siège social de l'ONAS, soit le **21 / 11 / 2023 à 11H15** à la salle d'ouverture des plis. Les représentants des soumissionnaires doivent être munis des procurations dûment signées.

Adresse : 32 rue Hédi Nourira Tunis 1001 – Tunisie

Téléphone : (00216) 71 346 100

Fax : (00216) 71 350 411

E-Mail : boc @ onas.nat.tn



Le Président Directeur Général

Abdelmajid BETTAÏEB